

# LYON 3<sup>e</sup>

Numéro 1 – Hiver 2022



## DOSSIER LE 3<sup>E</sup> À HAUTEUR D'ENFANTS

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Plus de 120 associations étaient présentes cette année place Guichard pour LE rendez-vous utile de la rentrée. L'occasion de se retrouver et de renouer avec l'essentiel. Un hommage a été rendu pour l'occasion aux soignants des HCL et aux pompiers du SDMIS pour leur engagement pendant la crise sanitaire.

## OSEZ LE VOYAGE À VÉLO !

Pour sa première édition, le festival Osez le voyage à vélo, co-organisé par la Maison du Vélo et l'association Cyclo-Camping International a proposé des projections, des ateliers des animations, et une bourse aux vélos d'occasion, au Palais de la Mutualité. De quoi donner des envies d'évasion !



## INITIATIVES SPORTIVES À BARABAN

Le square du Sacré-Cœur a été le terrain d'une après-midi sportive, le 25 septembre dernier. Au programme : des démonstrations et initiations à des disciplines aussi variées que le basket, le hip-hop, la boxe, les échecs, le badminton et l'escrime. Merci à l'Offisa3 qui a orchestré ce rendez-vous, et aux associations présentes !



**Lyon 3<sup>e</sup>**  
Magazine édité par la Mairie du  
3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon  
Consultable sur [mairie3.lyon.fr](http://mairie3.lyon.fr)  
Mairie du 3<sup>e</sup> – 18 rue François Garcin  
69423 Lyon cedex 03  
04 78 95 83 50

Directrice de la publication :  
Véronique Dubois-Bertrand  
Rédacteur en chef : Jérémie de Rorthais  
Rédaction : Laura Salque, Julie Falchi  
Crédits photos : Mairie du 3<sup>e</sup>,  
Muriel Chaulet, Ville de Lyon, DR

Création magazine : Avicom'  
Impression : Faurite  
Imprimé sur papier 100% recyclé  
Distribution : Paper Boy  
Tirage : 10 000 ex.



## LA VILLE À HAUTEUR D'ENFANT

« *Quand je serai grand, je m'achèterai une ville rien que pour jouer dedans* », dit le Petit Nicolas\*.

Depuis que les électeurs nous ont confié la responsabilité de l'arrondissement en 2020, nous n'avons de cesse de favoriser un large panel d'activités au bénéfice des plus jeunes, et d'adapter au maximum les équipements publics à leurs besoins et à leur développement. Pour leur offrir à toutes et tous une ville au sein de laquelle ils et elles ont toute leur place ! Depuis les jeux et les goûters au parc en passant par les promenades à pied, en poussette ou trottinette, depuis les lectures à la bibliothèque en passant par les parcours sportifs, depuis les parties de foot jusqu'aux dessins dans les rues apaisées aux abords des écoles, sans oublier les séances de street art et les visites des musées : le 3<sup>e</sup> n'a jamais autant été « une ville à hauteur d'enfants ».

Nous sommes ainsi plus qu'attentifs et mobilisés pour la construction d'une approche globale du parcours de l'enfant dans sa Ville. Où tous les temps comptent : celui de la classe, des loisirs, des copains, de la famille, et celui du temps libre. Où tous les espaces comptent, aussi : celui de la rue et de l'espace public, celui des équipements publics, celui de l'école et, enfin, celui

de la nature et du vivant. Nos premiers vergers et nos premières plantations pour offrir de nouveaux espaces de fraîcheur en ville en sont une parfaite illustration.

La création du premier Conseil d'arrondissement des enfants du 3<sup>e</sup>, le 10 novembre dernier, est également un temps fort de ce début de mandat. Il montre combien nous souhaitons valoriser et même assurer les droits de l'enfant et des plus jeunes, en faisant grandir des citoyens épanouis et responsables.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine, pour partie dédié à la ville à hauteur d'enfants. Une ville mieux pensée pour les enfants est de fait une ville plus accessible à tous : les seniors, les personnes à mobilité réduite, les familles. Je vous souhaite une très belle année 2022.

*Véronique Dubois-Bertrand*  
Maire du 3<sup>e</sup> arrondissement  
Conseillère métropolitaine

\* René Goscinny  
et Jean-Jacques Sempé



## SOMMAIRE

EN IMAGES	2
ÉDITO	3
MA VILLE PRATIQUE	4
DOSSIER	5 À 10
INTERVIEW DES ÉLUES	10
EN BREF	11 & 12

QUARTIERS	13 & 14
EXPRESSION DES CONSEILS DE QUARTIE	15
RETOUR SUR VOTE	16
EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUE	17 & 18
PAGE THÉMATIQUE	19



# MA VILLE PRATIQUE



## CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les séances du Conseil d'arrondissement se tiennent une fois par mois, et sont publiques : n'hésitez pas à y assister !

Les débats sont également diffusés en direct sur [mairie3.lyon.fr](http://mairie3.lyon.fr). Une fois par trimestre, le Conseil d'arrondissement est précédé du Comité d'initiative et de Consultation d'arrondissement, qui réunit les associations du territoire et leur permet d'interpeller les élus et de poser des questions sur des thématiques définies en amont, lors des conseils de la vie associative et locale.

Prochain conseil : mardi 15 mars à 18h30  
Accès : 215 rue Duguesclin, Lyon 3<sup>e</sup>.

## DÉCHÈTERIE MOBILE PLACE BAHADOURIAN

La Métropole de Lyon organise tous les 1<sup>er</sup> samedis du mois une déchèterie mobile de proximité. Nouveauté, cette année, des objets encore en bon état ou réparables peuvent être déposés. Ils seront remis aux associations partenaires de la Métropole qui les redistribueront.

Dates et horaires d'ouverture :

Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 16h

4 décembre 2021 | 15 janvier 2022 (en remplacement du samedi 1<sup>er</sup> janvier 2022 férié) | 05 février 2022 | 05 mars 2022 | 02 avril 2022 | 07 mai 2022 | 04 juin 2022

## NOUVEAUX HORAIRES DES BUREAUX DE POSTE

Les bureaux de Poste du 3<sup>e</sup> s'adaptent à l'évolution des modes de consommation des citoyens et leurs horaires d'ouverture évoluent.

Lyon Lafayette :

lun-ven (sauf mardi) : 9h-13h et 14h-18h

mardi : 9h-12h et 14h-18h

samedi 9h-12h

Lyon Préfecture :

lun-ven (sauf mardi) : 9h-12h30 et 14h-17h30

mardi : 9h-12h et 14h15-17h30

samedi 9h-12h

Lyon Vilette :

lun-ven (sauf jeudi) : 9h-18h

jeudi 9h-11h30 et 13h30-18h

samedi : 9h-12h15

Lyon Part-Dieu :

lun-ven : 9h-18h

samedi : 9h-12h15



## NOUVEAUTÉ LE PASS DÉCHÈTERIE POUR LES VÉHICULES UTILITAIRES

Pour permettre à tous d'accéder aux déchèteries, la Métropole de Lyon met en place le Pass Déchèterie, accessible aux véhicules de location. Sont concernés les propriétaires ou locataires d'un utilitaire de catégorie payante\* ou d'une remorque de catégorie payante\*\*.

L'achat d'un ou plusieurs accès est à effectuer sur [www.grandlyon.com/Passdecheterie](http://www.grandlyon.com/Passdecheterie). Les droits d'accès sont valables pendant 1 an et dans la limite de 4 passages par mois. Pour créer votre compte en ligne, munissez-vous de la carte grise de votre véhicule et d'un justificatif de domiciliation dans la Métropole de Lyon (de moins de 3 mois) ou un extrait Kbis de la société (pour les professionnels). A noter, les véhicules de plus de 5m de long et/ou 2.5m de hauteur demeurent interdits en déchèterie.

\*Utilitaire de catégorie payante (personnel, professionnel ou de location) : PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) compris entre 2 et 3,5 T, maximum 2,50 m de hauteur et 5 m de longueur. \*\*Remorque de catégorie payante : PTAC compris entre 500 et 750 kg, ou PTAC ne pouvant être justifié



## BÂTIR UNE VILLE À HAUTEUR D'ENFANT

Rendre la ville mieux adaptée et plus habitable pour les enfants, intégrer les plus jeunes dans les démarches de concertation pour les aménagements qui les concernent, leur rendre une partie de l'espace public aux abords des écoles et des structures jeunesse, proposer des solutions innovantes et écologiques pour l'accueil des tout petits... autant de projets placés au cœur de l'action de notre équipe municipale.

Car bâtir une ville à hauteur d'enfants, c'est penser une ville pour toutes et tous : plus apaisée, plus accessible, plus verdoyante.





## RUE DES ENFANTS ET SI ON RENDAIT L'ESPACE PUBLIC AUX ENFANTS ?

Piétonniser les rues aux abords des écoles et des crèches, c'est d'abord bien sûr répondre à un enjeu de sécurité, en protégeant les plus petits de la circulation automobile : les moins de 18 ans sont encore victimes de trop nombreux accidents de la circulation à moins de 500 mètres de leur établissement scolaire. Mais cela permet aussi de donner aux enfants un nouvel espace à investir. Réduire la vitesse des véhicules, mieux prendre en compte l'accessibilité et repenser les aménagements pour créer des espaces de convivialité et de respiration bénéfique au plus grand nombre : parents d'élèves, dont de nombreux doivent pouvoir circuler avec des poussettes, personnes âgées ou à mobilité réduite, par exemple. En définitive, construire la ville avec en tête la prise en compte des plus petits et des plus fragiles, c'est construire une ville adaptée à toutes et à tous !

Depuis la rentrée 2020, quatre établissements ont vu leurs abords piétonnés : les groupes scolaires Meynis, Harmonie-Rebatel, Léon-Jouhaux et Pompidou-Mourguet. L'école Condorcet, qui bénéficiait déjà depuis plusieurs années de la piétonnisation de la rue Alfred de Musset, sera concernée par une végétalisation et un aménagement de l'espace libéré de la circulation, entre la maternelle et l'élémentaire.

Quand la piétonnisation est impossible, des solutions sont proposées pour apaiser la circulation devant les écoles, par la création de chicanes ou d'autres aménagements de voirie.

Le projet Rue des enfants s'accompagne d'une démarche de co-construction avec les enfants et les habitants des quartiers concernés, afin d'imaginer les nouveaux usages et de choisir les futurs aménagements.

Très souvent, les souhaits d'un espace pour se retrouver, jouer, discuter après l'école, mais aussi de plus de nature sont formulés par les enfants. Les espaces libérés ou nouvellement créés peuvent aussi être le terrain de création artistique, comme par exemple rue Meynis où l'artiste Tomalater a réalisé une fresque colorée avec le concours d'élèves de CE2.





## QUESTIONS À MARGOT SANCHEZ, ADJOINTE À LA MAIRE DU 3<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT, DÉLÉGUÉE AUX MOBILITÉS, À LA VOIRIE ET À LA LOGISTIQUE URBAINE

**POURQUOI AVOIR  
CHOISI DE PRIORISER  
LES ABORDS  
SCOLAIRES ?**

Il y a deux réponses à cette question :

La première est plutôt technique et repose sur les bilans d'accidentologie constitués par l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière, de 2015 à 2019. En partageant ces données, nous ne cherchons pas à faire peur aux parents et aux personnes qui accompagnent les enfants : c'est plutôt qu'elles nous alertent sur la nécessité de cibler, en priorité, la sécurisation des abords scolaires.

Sans entrer dans le détail de ces chiffres, sur les années 2015 à 2019, à 50 mètres d'une école, d'une crèche ou d'une halte-garderie, il y a eu 22 enfants de moins de 11 ans impliqués dans un accident sur la ville de Lyon, dont quatre dans notre arrondissement. Toujours sur cette même période, en élargissant le périmètre à 100 mètres, il y a eu 77 enfants de moins de 11 ans impliqués dans un accident sur la ville de Lyon, dont 18 dans notre arrondissement.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes : il s'agit bien de conformer notre action à la réalité du terrain.

**L'ACCIDENTOLOGIE  
EST DONC LA PREMIÈRE  
RAISON DE CETTE  
PRIORISATION, POUR  
VOUS, QUELLE EST LA  
SECONDE ?**

La seconde raison met en lumière la qualité des aménagements publics que nous souhaitons proposer aux habitants. Lorsque l'on conçoit une ville dite « à hauteur d'enfants », on cherche avant tout à concevoir une ville accessible aux populations dites les plus fragiles, et offrir ainsi une ville simplement plus inclusive. Cela commence par les abords d'école : en protégeant les enfants, on protège l'ensemble de la population.





FOCUS

# LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DES ENFANTS



## DONNER LES MOYENS AUX ENFANTS D'EXERCER LEUR CITOYENNETÉ

Le 10 novembre 2021, le premier Conseil des enfants (CAE) du 3<sup>e</sup> arrondissement a vu le jour. Cette date marque en effet l'installation officielle des 10 jeunes élus : Anaïs, Yolse, Gabriel, Jinane, Liya, Kahel, Michelle, Sean, Camélia et Arnaud ont été élus par les CM1-CM2 des écoles Mazenod, Painlevé, Meynis, Nové-Josserand et Montbrillant.

Elus pour un an, ils auront l'occasion de réfléchir aux notions d'intérêt général, d'espace public, d'expression

citoyenne et de démocratie. Et, bien sûr, de penser et de porter un projet pour le 3<sup>e</sup>, qui sera présenté au Conseil d'arrondissement puis au Maire de Lyon à la fin de l'année scolaire. Les 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements disposent eux aussi d'un conseil des enfants, déjà opérationnel ou en projet. Les CAE sont la première étape vers la création du Conseil municipal des enfants, à l'échelle de la ville entière !



## DÉVELOPPER L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT... Y COMPRIS EN PLEIN-AIR !



Période charnière pour l'enfant et sa famille, la petite enfance va bénéficier de nombreux investissements au cours du mandat. Les ambitions de la Ville en la matière sont fortes, à la fois sur l'offre d'accueil mais aussi en matière de transition écologique (isolation des bâtiments, réduction des déchets, végétalisation des cours, alimentation, réduction de la présence de potentiels perturbateurs endocriniens dans les matériaux ou produits d'entretien utilisés dans les crèches, etc.).

Cet automne, d'importants travaux ont été engagés à la crèche Montbrillant, qui permettront de mieux accueillir les tout petits. D'ici 2024, 8 crèches du 3<sup>e</sup> arrondissement verront la nature s'installer dans leur cours, et en 2026, ce sont 500 nouveaux berceaux qui auront été créés sur la Ville de Lyon, pour un budget global triplé par rapport au mandat précédent (71 millions d'euros d'investissement pour la création, la rénovation ou l'agrandissement d'établissements d'accueil des jeunes enfants, la végétalisation d'extérieurs...).

Pour la santé et le développement des enfants, la Ville de Lyon innove et s'engage dans la réalisation de structures plein-air, avec deux premiers projets identifiés dans le 3<sup>e</sup> : sur l'esplanade Mandela, dès 2023, et sur le site de l'ancienne clinique Trarieux à Montchat (livraison prévisionnelle en 2024). Un EAJE (établissement d'accueil des jeunes enfants) de plein air est un établissement dans lequel les enfants, à partir de 15 mois environ, sont accueillis en extérieur, à l'air libre, y compris lors de la prise de repas et sur le temps de la sieste. De nombreuses études menées sur le sujet montrent les bienfaits du plein-air pour les enfants : développement de la motricité, stimulation de l'immunité, baisse du stress, amélioration du sommeil, développement de la vue de loin... L'implantation de ce type de projet doit répondre à des exigences, telles que la situation dans un cadre de qualité (parc ou jardin public), avec une végétalisation importante et la possibilité de créer un petit espace clos à l'écart du reste de l'espace public, à l'abri des regards, ombragé l'été, et à proximité d'une structure petite enfance de repli en cas de nécessité.



# INTERVIEW DES ÉLUS MARIE-LOUP FALL-GUERIN & ISABELLE PRIN



## MARIE-LOUP FALL-GUERIN

Adjointe à la maire du 3<sup>e</sup> arrondissement,  
déléguée à l'éducation et aux affaires  
scolaires, secteur ouest

### — EN QUOI CONSISTE VOTRE DÉLÉGATION ?

**MLFG :** C'est le suivi de la vie des écoles. Dans le 3<sup>e</sup>, nous avons la chance d'être deux : nous nous sommes partagé le territoire afin de pouvoir accompagner au mieux les directeurs et directrices d'établissements, les parents d'élèves dans leurs questionnement ou leurs projets, mais aussi afin de suivre au plus près les travaux de rénovation et d'entretien des locaux.

**IP :** Nous sommes aussi les relais « terrain » de la mairie centrale, en lien étroit avec les agents de la direction de l'éducation, pour les grands projets de la mandature. C'est une mission exigeante et intéressante à laquelle il faut ajouter le travail mené en lien avec Margot Sanchez sur les projets « rue des enfants » pour sécuriser et aménager les abords d'écoles, et la création du Conseil d'arrondissement des enfants avec Marion Sessiecq, adjointe déléguée à la démocratie participative.

### — QUELS SONT LES GRANDS PROJETS POUR LES ÉCOLES DU 3<sup>E</sup> ?

**MLFG :** Sur ce mandat, les grands investissements se porteront principalement sur deux sites : le groupe scolaire Paul Painlevé et l'école élémentaire Georges Pompidou et la maternelle Laurent Mourguet. A Painlevé, sont prévus notamment l'agrandissement du restaurant scolaire et une extension de la cour, en plus de la rénovation des classes. L'école Pompidou sera elle totalement démolie et reconstruite, et nécessitera la mise en place d'une école temporaire pendant le temps des travaux. La rue des Petites Sœurs, piétonnisée au début du mandat, bénéficiera d'un aménagement à l'issue des travaux de réaménagement de l'école.

Certaines cours d'écoles seront également végétalisées : des aménagements ont été réalisés pour désimpermeabiliser la cour de l'école Léon-Jouhaux, et une concertation sera menée avec les enfants pour finaliser l'aménagement. A l'école Paul Bert, une concertation s'est tenue côté élémentaire, et dès 2022, ce sont les élèves de maternelle qui seront concertés. D'autres écoles seront concernées au cours du mandat, comme Charial, Jules Verne et Nové-Josserand par exemple.

## ISABELLE PRIN

Conseillère municipale de Lyon,  
déléguée pour le 3<sup>e</sup> arrondissement  
aux projets éducatifs et affaires  
scolaires, secteur est

### — POUVEZ-VOUS NOUS DIRE QUELQUES MOTS DU PROJET ÉDUCATIF DE LYON ?

**IP :** Il s'agit en fait de la politique éducative de la ville. En effet, le rôle de la municipalité ne se résume pas à l'entretien des bâtiments et à la cantine, même si ce sont deux sujets très importants. Le projet éducatif est l'outil partenarial, conçu avec l'Education Nationale et les associations de parents d'élèves et d'éducation populaire, qui permet de concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des actions éducatives de la commune sur tous les temps (scolaire, périscolaire et extrascolaire) pour les enfants et adolescents de 2 à 16 ans, afin de favoriser leur bien-être et leur épanouissement. Il trouve sa traduction concrète dans les projets pédagogiques et associatifs des acteurs éducatifs ainsi que dans les projets d'écoles et des collèges. La ville consacre ainsi chaque année un budget pour des sorties, des projets sportifs ou scientifiques, des classes découvertes sur les temps scolaire et périscolaires, en s'appuyant sur le tissu associatif local. Le nouveau projet, qui concerne la période 2022-2026 a été voté en décembre 2021 et a mobilisé pour son élaboration tous les acteurs éducatifs locaux, ainsi que 700 enfants. Cette co-construction a permis de faire émerger trois ambitions : une éducation à la transition écologique pour promouvoir une alimentation saine et responsable, le lien avec la nature et le vivant et encourager les pratiques écoresponsables en matière de mobilités, réemploi et numérique ; une éducation à la citoyenneté, à l'engagement et émancipatrice ; une éducation co-construite, plus juste, plus solidaire et plus inclusive.

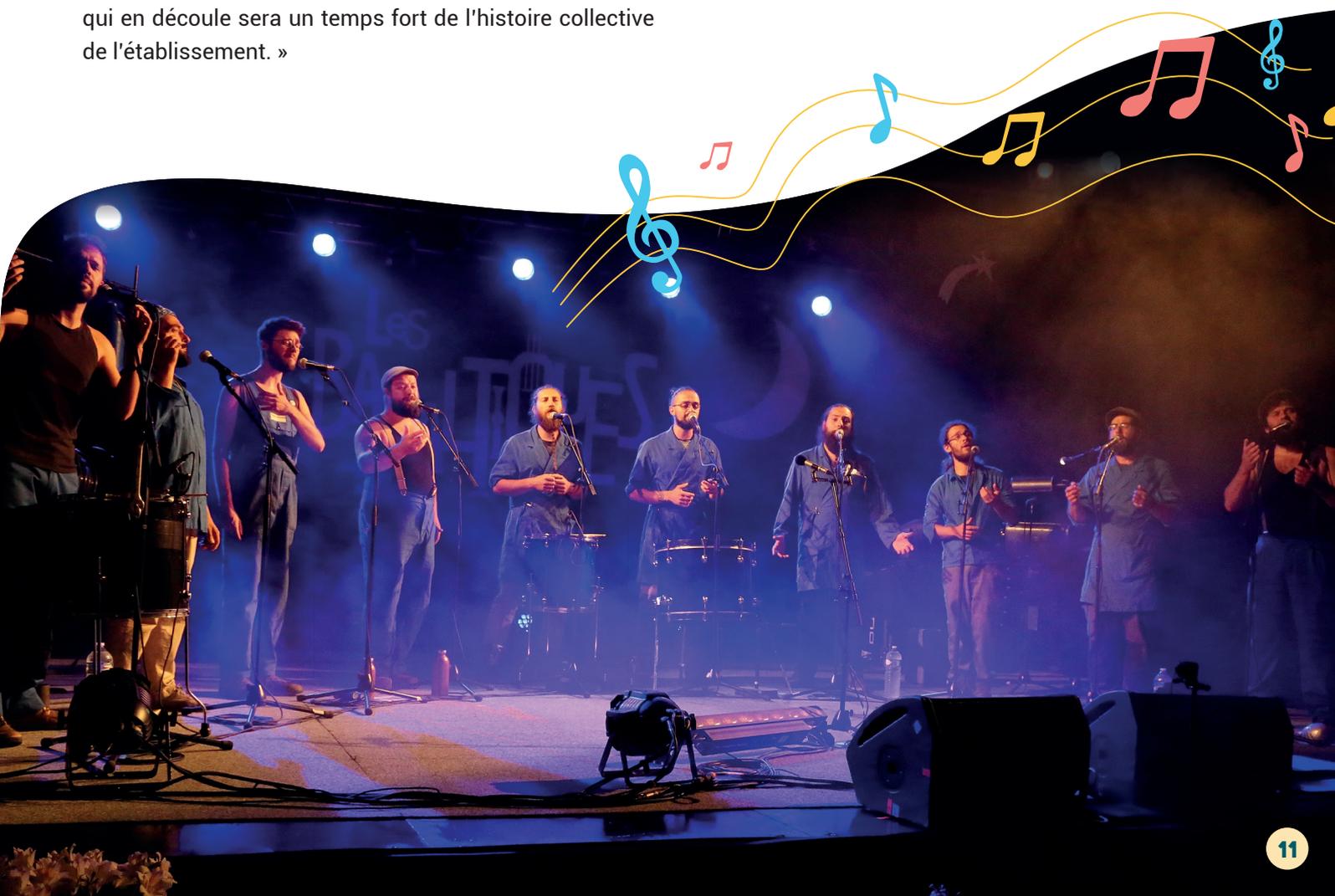


# LA CHANSON S'INVITE À LA RÉSIDENCE DANTON

Les Mécanos, c'est un groupe vocal pratiquant le chant polyphonique issu du patrimoine oral français. Leur spécificité, c'est qu'ils utilisent le chant comme moyen privilégié de tisser le lien social et humain, et comme matériau de rencontre. Voilà qui en faisait les candidats idéaux pour animer la première expérimentation artistique à la résidence Danton, lancée sous l'impulsion de la Mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement et de la Ville de Lyon.

Inviter la création musicale au plus près des résidents permettra de créer des espaces de rencontres autour de cette pratique artistique, en l'inscrivant dans une mémoire collective. « Nous voulons faire vivre l'expérience du chant comme un temps de partage, non seulement de mélodies et de mots, mais aussi de paroles de participants à participants », nous expliquent Benoit Feugère et Sylvère Décot, deux des artistes en résidence. « Le répertoire populaire que nous défendons devient prétexte à la découverte des histoires personnelles des résidents et des professionnels, et la création partagée qui en découle sera un temps fort de l'histoire collective de l'établissement. »

Cette résidence artistique s'est ouverte en octobre, par un concert des Mécanos durant la semaine bleue, et le projet se déploiera au travers de la pratique vocale chantée. En plus des temps festifs, des ateliers encadrés par les chanteurs du groupe permettront aux participants de s'approprier collectivement des chants traditionnels et populaires, issus du répertoire de concert des Mécanos (polyphonies traditionnelles, chants à danser, plaintes, chants de travail...), mais aussi de leurs propres expériences et souvenirs personnels. Un répertoire commun qui sera le cœur de la création collective sur scène présentée à la fin de la résidence artistique. Des liens seront également tissés avec le reste du quartier : l'école Léon Jouhaux, la Maison Pour Tous, les associations, les habitants et commerçants ... Après le concert de lancement et un temps fort en fin d'année, un concert de sortie de résidence sera organisé au printemps.



## CONCERTATION PRÉALABLE : LA FUTURE LIGNE PART-DIEU – SEPT CHEMINS, UN BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

En 2026, la première ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) nouvelle génération du réseau TCL arrivera près de chez vous ! Elle reliera la Part-Dieu aux Sept Chemins, desservant ainsi le 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin et Bron. Ce projet transformera le paysage et votre cadre de vie, en apaisant et embellissant l'espace public. Il facilitera les déplacements entre le centre et l'Est de la métropole et accompagnera la mise en place de la Zone à Faibles Emissions (ZFE), qui restreindra la circulation des véhicules polluants d'ici 2026 (lire plus bas). La concertation préalable organisée par le SYTRAL (syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise) s'est clôturée le 19 novembre. Le SYTRAL a reçu des contributions citoyennes sur les grandes thématiques telles que l'opportunité du projet de BHNS et le besoin de desserte, le tracé et les deux variantes d'itinéraires proposés, le nombre et l'emplacement des stations, les services en station et à bord, l'aménagement des espaces publics traversés par le futur BHNS et ses impacts sur la circulation et le stationnement, et la cohabitation avec les mobilités douces. Ce projet viendra, quel que soit le tracé retenu, requalifier entièrement la route de Genas !

En savoir plus :

[destinations2026-sytral.fr/processes/bhns1](https://destinations2026-sytral.fr/processes/bhns1)

## DESSINONS L'AVENIR DU MÉTRO !

La consultation publique sur le développement du réseau de métro organisée par le SYTRAL s'est tenue jusqu'au 15 décembre. Les avis, remarques et suggestions du public ont été recueillis, analysés, et viendront nourrir les réflexions des élus du SYTRAL sur les suites à donner. Prolongement des lignes A, B ou D, création d'une ligne E entre Tassin ou Alaï et Bellecour ou Part-Dieu, la réflexion continue !

EN BREF



## PART-DIEU : FERMETURE TEMPORAIRE DU COURS LAFAYETTE

Dans le cadre du projet Lyon Part-Dieu, l'aménagement des espaces publics du boulevard Vivier-Merle se poursuit au nord. Afin de réaliser les travaux au niveau de la sortie du tunnel Vivier-Merle, le cours Lafayette est fermé à la circulation automobile jusqu'en février 2022, entre la rue Ney et le boulevard Jules-Favre. Une déviation est mise en place pour les automobilistes, tandis que les circulations vélos et transport en commun, ainsi que le cheminement piéton, sont maintenus.

Pour suivre l'actualité des travaux, inscrivez-vous à la newsletter sur [www.lyon-partdieu.com](http://www.lyon-partdieu.com)

## CONNAISSEZ-VOUS L'OFFICE DES SPORTS ?

L'Office des sports de Lyon (OSL), association créée en 1946, a pour but de soutenir toutes les initiatives tendant à développer les activités à caractère sportif à Lyon. L'OSL est géré par différents acteurs représentant le monde sportif lyonnais et la Ville de Lyon : élus municipaux, dirigeants d'associations, présidents d'Offices des Sports des 9 arrondissements. Tous ensemble, ces bénévoles œuvrent pour promouvoir la pratique du sport pour tous sur le territoire lyonnais, en accompagnant les multiples associations dans leur développement. Vous pourrez retrouver sur le site de l'OSL toutes les informations nécessaires pour trouver la pratique qui vous conviendra le mieux.

Actualités des clubs, sélection d'événements sportifs du weekend, liste des équipements sportifs, et guide des sports sont à retrouver sur [oslyon.com](http://oslyon.com)

## SEMAINE BLEUE DES SENIORS

Tous les ans en octobre, la semaine bleue est l'occasion de sensibiliser l'opinion sur la contribution des aînés à la vie économique, sociale et culturelle, et de proposer une programmation d'événements spécifiquement ciblés vers les seniors. En 2021, la semaine bleue a eu pour thème « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire ». La Mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement a notamment proposé une conférence sur le poids socio-économique des séniors en région Auvergne Rhône-Alpes, présentée par l'Association des Auditeurs de l'Université Tous Ages de Lyon (2AUTA) en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). D'autres activités, gratuites et ouvertes à tous, ont également eu lieu, comme la dictée inter-résidences personnes âgées, la randonnée urbaine du comité départemental pour la retraite sportive, les initiations aux activités senior de la Maison Pour tous des Rancy...

## LES VOIES LYONNAISES : LE RÉSEAU EXPRESS VÉLO DE LA MÉTROPOLE DE LYON



Les Voies Lyonnaises, c'est un large réseau de voies cyclables larges et sécurisées, afin d'encourager les déplacements à vélo dans la Métropole.

D'ici à 2026, ce sont 250 km de pistes cyclables dédiées qui seront déployées : 12 lignes vont constituer ce réseau interconnecté, desservant 49 communes de la Métropole. Un code couleur spécifique permettra de se repérer facilement et de circuler en toute sécurité grâce à des bordures de séparation avec la chaussée et le trafic automobile. Au cœur de ce réseau de transport doux, le centre de Lyon et le 3<sup>e</sup> arrondissement bénéficieront d'une desserte privilégiée, où sécurité, confort et continuité seront les maîtres mots. Des largeurs de 3 à 4 m tout le long des tracés, une attention particulière sera portée aux croisements – dont le nombre sera limité autant que possible – ainsi qu'à l'insertion paysagère

et à l'absence d'obstacle sur ces nouveaux axes de mobilité. L'aménagement du premier tronçon de la ligne 1 commencera dès 2022, et concernera la partie située entre les ponts Gallieni et Churchill, sur la rive gauche du Rhône. C'est l'axe qui détient le record de France de fréquentation vélo, avec 2 522 250 cyclistes comptabilisés entre janvier et septembre 2021. Les travaux de la ligne 2, qui traversera notamment le boulevard Vivier-Merle, seront eux aussi engagés en 2022.

Plus d'infos sur [grandlyon.com/actions](https://grandlyon.com/actions)



## GRANDE CONCERTATION CITOYENNE SUR LA ZFE

La ZFE, ou zone à faibles émissions de la Métropole de Lyon, c'est un périmètre où la circulation automobile est restreinte en fonction du niveau de pollution des véhicules. Dans les agglomérations comme celle de Lyon, où des pics de pollution sont régulièrement mesurés, la mise en place d'une ZFE relève d'une obligation légale, en vertu de la loi d'orientation des mobilités (dite « LOM ») du 24 décembre 2019. Les objectifs de la mise en place d'une ZFE sont d'améliorer la qualité de l'air, de protéger les habitants les plus exposés à la pollution, et d'inventer de nouvelles solutions de mobilités alternatives. En définitive, c'est un enjeu de santé publique que de permettre à tous et à toutes de respirer un air sain. Mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les professionnels, elle interdit la circulation des poids lourds et véhicules utilitaires classés Crit'Air 5, 4 et 3. Dès 2022, les véhicules particuliers les plus polluants seront eux aussi concernés. Pour définir les modalités d'évolution de la ZFE, qui devra intégrer progressivement les voitures et les motos des particuliers et des professionnels, une grande concertation est organisée jusqu'au 5 février 2022. Cette concertation et les études engagées permettront à la Métropole de définir le ou les périmètres concernés, le calendrier de mise en place, les mesures d'accompagnement pour l'acquisition de voitures propres et les dérogations possibles pour circuler.

Pour participer, rendez-vous sur la plateforme [jeparticipe.grandlyon.com](https://jeparticipe.grandlyon.com)



## RETOUR SUR LE FESTIVAL DES PASSANTS : MARCHER AVEC AMAL POUR LES ENFANTS RÉFUGIÉS

Le 25 septembre dernier, l'association lyonnaise Alwane qui intervient en faveur des enfants syriens s'est associée à l'édition 2021 du Festival Des Passants. Événement organisé depuis 2017 par le Centre social Bonnefoi, ce festival rend hommage à toutes les générations d'habitants et de passants qui ont fait et font encore l'âme de ce quartier de passage, solidaire, populaire, tolérant et résistant.

Cette année, la place Bahadourian et l'esplanade Denise Vernay-Jacob ont accueilli le passage de « The walk » (la marche) : une déambulation artistique d'une marionnette géante de 3,5 mètres, Petite Amal, qui représente une jeune réfugiée syrienne effectuant une marche à partir de la frontière turco-syrienne à travers 8 pays, pour rejoindre le Royaume-Uni. Construite par la célèbre Handspring Puppet Company (Cape Town, Afrique du Sud) la marionnette passe de pays en pays pour parcourir 8 000 km en tout. À chaque étape de son parcours, Petite Amal est accueillie par des villes, des institutions culturelles, des associations et collectifs qui imaginent des événements singuliers et accessibles à tous, pour que l'on n'oublie pas le sort des enfants réfugiés.

C'est donc durant le Festival des Passants qu'Amal a fait étape Place Bahadourian. Toute la journée se sont succédées des animations gratuites sur le thème de l'accueil et du voyage. L'artiste Diala Brisly, réfugiée syrienne internationalement reconnue était présente et a créé avec les enfants présents sur le festival, durant tout l'après-midi, une fresque de 4 mètres sur 20. L'œuvre collective a été par la suite envoyée dans l'école sous tente d'un camp de réfugiés au Liban.

## MONTCHAT HOMMAGE AU DR JEAN LONG

Le cours du Dr Long fait partie des rues les plus emblématiques de Montchat. Avec ses nombreux commerces de proximité, c'est une rue animée située au cœur du quartier. Son nom lui a été donné par le Dr Jean Long, habitant de Montchat qui s'est notamment illustré par son rôle au sein de l'Armée secrète du général Délestraint, où il se chargea de soigner les blessés et s'occupa de l'hospitalisation dissimulée de ceux qu'il ne pouvait pas prendre en charge lui-même. Pour le compte de la Résistance, il distribua également tracts et journaux, et transmit des messages, des renseignements, des faux papiers... Dénoncé, il sera exécuté par la milice en octobre 1943. Le cours Henri, où il vécut, prit en 1945 le nom de « cours du Docteur Long ».

Le Conseil de quartier a souhaité rendre hommage à cette figure de la Résistance, avec de nombreuses animations, dont le point d'orgue a eu le lieu le 24 octobre 2021 avec une cérémonie commémorative devant la maison du Dr Long, en présence de ses descendants, parmi lesquels l'artiste Guetty Long, des élèves de l'école Condorcet, l'Harmonie de Montchat-Monplaisir et de nombreuses associations du quartier.





## MUTUALITÉ PRÉFECTURE MONCEY : STREET-ART PLACE GUICHARD

En 2021, le Conseil de quartier Mutualité-Préfecture-Moncey a remporté un appel à projets et initiatives des conseils de quartier, pour l'organisation d'un festival de street-art en plein air, place Guichard. Plusieurs fresques colorées se sont succédé sur les gradins de la place, toutes réalisées par de jeunes artistes aux univers très différents. En parallèle, des ateliers avec l'Olivier des Sages, le Centre social Bonnefoi et la Maison pour Tous des Rancy ont permis aux habitants de participer et de créer des œuvres éphémères sur l'autre partie des gradins.

## VILLETTE PAUL-BERT : UN GUIDE ÉCO-DURABLE POUR LE QUARTIER

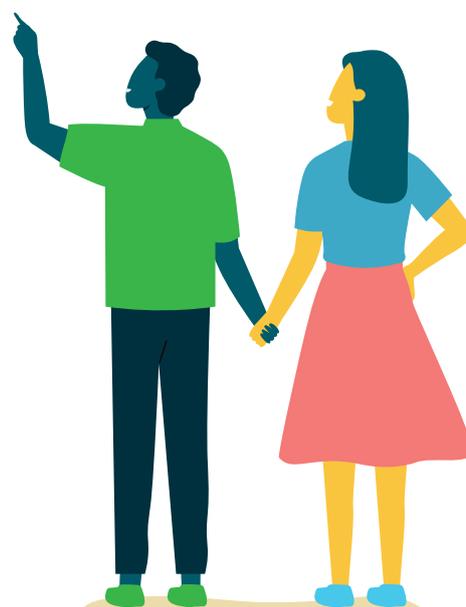
La commission QUID (QUartier Innovant et Durable) du Conseil de quartier Villette Paul-Bert a réalisé un guide afin de mettre en lumière les initiatives locales et responsables allant dans le sens de la transition écologique : valorisation et réduction des déchets, gestion maîtrisée de la consommation, économie circulaire et locale à faible empreinte carbone... ce guide répertorie les bonnes adresses, les initiatives, et tous les acteurs du quartier qui œuvrent quotidiennement pour la préservation de l'environnement. Le guide est gratuit et disponible dans toutes les bonnes adresses du quartier ! Si vous ne l'avez pas encore eu entre les mains et que vous souhaitez vous le procurer, n'hésitez pas à contacter le Conseil de quartier :

[quartiervpb@gmail.com](mailto:quartiervpb@gmail.com)

## VOLTAIRE PART-DIEU : À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DU QUARTIER

Le livret « Ma rue, mon quartier », réalisé par le Conseil de quartier Voltaire Part-Dieu en partenariat avec une classe de CE2 de l'école André Philip, apporte une lumière nouvelle sur les rues et les monuments qui nous entourent, et auxquels on ne prête pas toujours attention au quotidien. Véritable invitation à la curiosité, ce guide nous incite à prendre le temps de lever les yeux et observer, tout en apportant éclairages historiques et anecdotes qui permettent de mieux comprendre l'histoire de Lyon et le sens caché derrière les dénominations d'espaces publics. Madame Servient, Martin Luther-King, André Philip, Marius Vivier-Merle, Giuseppe Garibaldi, René Richard ou Philomène Magnin : connaissez-vous ces personnalités qui ont donné leur nom à des rues ou monuments du quartier ?

Pour vous procurer ce livret, contactez le Conseil de quartier : [cq3voltairepartdieu@gmail.com](mailto:cq3voltairepartdieu@gmail.com)





— **MUTUALITÉ PRÉFECTURE MONCEY**

**REJOIGNEZ-NOUS !**

Nous organisons le travail selon trois grands axes : la culture, l'environnement et les débats.

Pour ce qui concerne la culture, le festival street art a été un vrai succès et nous préparons la suite avec notre intention de participer, comme nous l'avions fait en 2019, à la prochaine biennale d'art contemporain qui se tiendra du 14 septembre au 31 décembre 2022 sur le beau thème de la fragilité. Et toujours Andrée Raffin prend en charge la boîte à lire. Merci à elle !

Les projets liés à l'environnement sont pilotés par Marie-Marc Bonneville, Christophe Montfort et Emmanuelle Sylvestre, avec notamment les plantations et entretien saisonniers de la place Guichard.

Notre programme de cafés-débats se poursuit sous la houlette de Sabrina Boukhari. Prochain rendez-vous le 27 janvier sur le thème : comment les marchandises arrivent-elles jusqu'à nous ?

Si vous souhaitez vous inscrire dans un des groupes de travail, n'hésitez pas nous avons besoin de vos compétences.

Contact: Marie Raynal, Présidente  
conseildequartiermpm@gmail.com  
Facebook.com/CQMPM  
Instagram : conseil\_de\_quartier\_MPM

— **VILLETTE PAUL BERT**

**LE BUREAU DU CONSEIL DE QUARTIER VILLETTE  
- PAUL BERT FAIT DEAU NEUVE !**

Un nouveau président et une équipe renouvelée à plus de 50%.

Nous avons beaucoup de gratitude et d'admiration pour ceux qui a déjà été fait par le passé.

Nous allons continuer dans cette démarche et nous travaillerons sans relâche pour créer de la cohésion entre les tous les habitants, et mettre en place la construction de nouveaux projets à travers les APICQ (Appel à Projets en faveur des Initiatives des Conseils de Quartier) mis en place par la mairie.

Nous avons beaucoup de chance de vivre dans ce quartier dynamique, alliant esprit de village et attractivité des grandes villes, et nous allons porter vos voix dans cette nouvelle démocratie participative.

Nous avons beaucoup d'envie et d'idée pour cette nouvelle année qui va démarrer et nous vous sommes déjà au travail.

Bien évidemment si vous avez des idées ou des projets que vous souhaitez voir naître dans notre quartier n'hésitez pas à venir nous en parler.

Aliou Ka, président, et les membres du bureau Simane Ahmed, Sylvie Dubois, Gilles Vitalis, Marie-Madeleine Bret, Samia Aksoum.

— **VOLTAIRE PART-DIEU**

**RENOUVELLEMENT DU BUREAU ET ACTUALITÉS  
DES COMMISSIONS**

Le 24 Septembre 2021 le bureau du Conseil de quartier Voltaire Part-Dieu a été renouvelé : Bernard Vallon est élu président, Pierre Décosse vice-président en charge de la commission culture et de la communication. Dominique Bertini devient la responsable commission propreté, environnement et bien-être animal, suppléée par Annick Doudet. Andrée Weiss est référente de la commission urbanisme, épaulée par Hélène Gratalon et Marie-Noëlle Mille.

Quelques actualités : l'édition du le livret Ma rue, Mon quartier, dans le cadre d'un APICQ 2020/2021, présenté le 14 octobre 2021 à la mairie en présence des élèves de l'école André Philip qui ont apporté leur contribution par des dessins du quartier.

Le doyen de notre commission Albert Jouvenet a été fêté pour ses 100 ans le 3 décembre en présence de Madame Dubois-Bertrand, Maire du 3<sup>e</sup> arrondissement qui lui a remis à juste titre la médaille de citoyen d'honneur du 3<sup>e</sup>.

La commission culture prépare un nouvel APICQ, «Redonner vie Aux sculptures oubliées» projet inachevé en raison du COVID, va être poursuivi par la réalisation d'un journal imagé et la contribution des élèves de l'Ecole Jouhaux.

Les commissions « urbanisme » et « environnement, propreté, bien-être animal » ont participé à de nombreuses réunions d'information et de concertation : sur la réorientation du projet Part-Dieu, sur le projet de Superblock, dans le cadre de la concertation sur la ZFE, ou encore dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets. A noter également la conférence « mon chien au quotidien » à laquelle nous avons assisté à la mairie début décembre.

— **SANS-SOUCI DAUPHINÉ**

**REJOIGNEZ LE CONSEIL DE QUARTIER !**

Le conseil de quartier Sans-Souci Dauphiné participe à l'amélioration et au fonctionnement de la démocratie de proximité et ainsi contribue à l'animation du quartier. L'équipe bénévole est motivée pour participer à une aventure humaine conviviale au service du vivre ensemble. Nos priorités sont multiples. Elles incluent diverses actions et projets, qui passent par les aménagements, la nature en ville, la culture, la propreté & tranquillité...

Les membres du bureau pour l'année 2021/2022 élus ou réélus en septembre dernier : Corinne Barret (Présidente), Antoine Ferron, Isabelle Dervahanian, Robert Bensemhoun, Laurent Delacroix, Sylvie Rivol, Raphaël Comby.

Quelques actualités de la fin d'année 2021 : une soirée projets pour le quartier organisée fin novembre, et l'animation du parvis du château Sans-Souci à l'occasion de la fête des lumières. Rendez-vous en 2022 pour d'autres initiatives !

Vous pouvez rejoindre notre conseil de quartier à tout moment de l'année. Pour nous contacter :

dauphine.sanssouci@gmail.com  
facebook.com/cdqsanssoucidauphine

— **MONTCHAT**

**UN NOUVEAU BUREAU POUR  
LE CONSEIL DE QUARTIER**

Le Conseil de Quartier de Montchat a renouvelé son bureau en septembre dernier pour l'année 2021/22 avec Hélène Baronnier, Monique Carrere, Chantal Comby, Olivier Delucenay, Robert Ferraro, Françoise Guelle : il fonctionnera de manière collégiale. Yannick Bourbon a été élue présidente.

Nous avons identifié 6 thématiques pour travailler avec les conseillers de quartier, proposer des actions concrètes ou faire des remontées vers la mairie ; nous restons à l'écoute de tous. Plusieurs sujets d'actualité animeront nos prochaines réunions.

Vous serez également invités à une réunion générale afin que nous fassions connaissance et au cours de laquelle vous vous exprimerez et choisirez/proposerez vos actions pour le quartier.

Vous pouvez nous contacter par mail pour tout renseignement ou pour nous rejoindre : cdqmontchat@gmail.com

# RETOUR SUR VOTE

## La Ville de Lyon se dote d'un nouveau schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)

Depuis 2014, la loi oblige les collectivités dont le montant total annuel des achats est supérieur à 100 millions d'euros à adopter un schéma de promotion des **achats responsables**. Celui de la Ville de Lyon est d'environ 200 millions d'euros par an, dont près de la moitié est relative aux travaux de construction, réhabilitation ou maintenance des bâtiments et espaces publics. **La commande publique a donc un rôle majeur à jouer dans la transition écologique**, et la nouvelle municipalité a souhaité élaborer un nouveau **schéma plus ambitieux**, organisé autour de **4 grandes thématiques** :



• La **transition écologique**, avec comme objectifs de réduire la consommation énergétique et l'empreinte carbone des services et équipements municipaux, de limiter l'utilisation de ressources non-renouvelables et de tendre vers le zéro déchet, d'accompagner le secteur du BTP dans cette transition ;

2



• **L'inclusivité**, en renforçant l'insertion par l'activité économique des personnes éloignées de l'emploi, en luttant contre les discriminations, en promouvant l'égalité femmes-hommes et en accélérant l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux services et équipements de la ville ;

3



• La **protection de la santé** et la **promotion d'une alimentation saine**, en contribuant à une meilleure qualité de l'air intérieur et à la diminution des perturbateurs endocriniens dans les établissements recevant du public, et par la promotion d'une alimentation saine et d'une agriculture de proximité et durable pour les achats de restauration collective ;

4



• Un **développement économique responsable et vertueux** du territoire, en améliorant l'accès des acteurs du territoire aux marchés publics, en privilégiant les acteurs de l'ESS et les TPE/PME, et en plaçant la performance de la commande publique au service de la transition écologique.

## Réorientation du projet Part-Dieu

Lors du Conseil du 14 septembre, la réorientation du projet Part-Dieu a été votée. La nouvelle majorité souhaite en effet que la Part-Dieu soit conçue comme un **véritable quartier à vivre**, où l'humain et le vivant retrouvent toute leur place. Pendant la 1<sup>ère</sup> année de mandat, les élus ont œuvré pour un **rééquilibrage du projet**, afin de réintroduire plus de nature dans les espaces publics, de remettre

les équipements et le logement au cœur du quartier, d'y apaiser la circulation et les flux automobiles. Le nouveau projet sera plus **en adéquation avec les impératifs de transition écologique et sociale**. La transformation de la Part-Dieu visera désormais à réduire la minéralité en ville, à créer de l'ombre et de la fraîcheur, par exemple par le boisement de la rue Bouchut, le futur parc de la cité administrative, les plantations supplémentaires planifiées sur l'esplanade Mandela, ou la création de cheminements

arborés dans tout le quartier. La **végétalisation** sera généreuse, les parcours à vélo plus rassurants et les enfants pourront profiter d'espaces publics conçus aussi pour eux. Cette réorientation du projet se fera avec toutes les habitantes et tous les habitants, au travers de **concertations appelant le plus grand nombre à participer, pour dessiner ensemble une ville saine et protectrice**.



# TRIBUNES D'EXPRESSION POLITIQUE



## MAJORITÉ

### Les écologistes

2022, une année politiquement riche et mobilisante qui s'annonce. Une année inquiétante aussi, au regard de certains discours politiques qui surfent sur les peurs, les clivages, la défiance, prônant le repli sur soi, le rejet de l'autre. A chaque jour sa nouvelle surenchère identitaire.

Parallèlement la situation sanitaire ne s'améliore pas, les mesures de précaution se multiplient, compliquant nos vies quotidiennes et provoquant pour chacun d'entre nous une grande lassitude affectant indiscutablement notre moral.

Et pourtant... Que de belles choses et de nouveautés enthousiasmantes dans notre arrondissement ! Avec vous, chers habitants, nous relevons chaque jour le défi d'une ville plus juste et plus ouverte, dans laquelle nous sommes reliés les uns aux autres.

Le dialogue entre les citoyens était un de nos objectifs premiers, et nous l'atteignons chaque jour un peu plus :

- Des conseils de quartier renouvelés avec une hausse de 15% de participants pour le troisième arrondissement,
- La mise en place du conseil d'arrondissement des enfants,
- Des concertations sur le projet autour de la place Gabriel Péri,
- Des concertations sur les aménagements urbains, voiries et végétalisation,
- Des concertations métropolitaines sur les transports...

Tous ces échanges ne sont évidemment pas des coups de baguette magique, ce sont des actions sur le moyen terme mais c'est aussi une nouvelle façon de penser la ville : une façon de permettre à chacun d'imaginer et de composer nos communs. Quelle richesse d'œuvrer à vos côtés pour cette mandature ! C'est ensemble que nous dessinons la ville dans laquelle vont grandir nos enfants, vieillir nos parents, évoluer nos voisins et nos amis...

A chaque niveau nous souhaitons vous donner une place : en créant les plantations participatives de forêts Miyawaki, en éditant les guides écodurables composés avec vous, en diffusant le livret de valorisation patrimoniale des rues réalisé par un conseil de quartier, en accompagnant des initiatives propretés, en co-organisant des soirées sur le handicap et la parentalité, en associant toute la communauté éducative à la rédaction du prochain Projet éducatif de Territoire. Notre rôle est bien sûr d'initier des changements mais aussi d'accompagner vos idées et de valoriser le vivre ensemble qui est le ciment de notre cité et qui fait d'elle notre maison commune.

Ce vivre ensemble se traduit également par un nouveau partage de l'espace : que tous puissent profiter de la ville en étant aussi libres que respectueux. Que chacun trouve et prenne sa place dans les rues, les parcs, dans nos équipements ; notre souhait est d'atteindre l'amélioration

du cadre de vie que nous partageons tous ensemble avec nos différences et nos convergences : vivons ensemble harmonieusement dans le respect de nos différences.. Les piétonisations des abords des écoles (Meynis, Rebatel, Jouhaux...) en sont la traduction concrète ; La Ville de Lyon accélère sa transition vers une mobilité soutenable. Pour cela elle a choisi d'impulser et de promouvoir les mobilités actives afin de réduire au maximum les modes de déplacements carbonés et transformer les espaces publics de la ville pour les sécuriser et les adapter à ces nouveaux usages. L'enjeu est bien sûr la reconquête de l'espace public au profit de toutes et tous, notamment avec les projets Superblock (concept d'ilot urbain repensé privilégiant l'espace public et les modes doux)- et d'arriver à créer un nouvel équilibre plus juste entre l'espace accordé à chacune des mobilités.

Envisageons cette nouvelle année de mandature avec enthousiasme et opiniâtreté. Gardons les yeux ouverts sur le monde et sur les autres et construisons ensemble une ville rayonnante et juste.

David Clerc, Grégory Doucet, Véronique Dubois-Bertrand, Arthur Duvivier, Akif Ekinci, Marie-Loup Fall-Guérin, Monique Guérin, Silvère Lataix, Bertrand Maes, Michael Maire, Julie Nublat, Philippe Petiot, Isabelle Prin, Philomène Récamier, Margot Sanchez, Marion Sessiecq, Steven Vasselin, Marie Vidal, Emmanuel Vivien

## Lyon en Commun

### Être à la hauteur

L'article 3 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant dont la Ville est désormais signataire dit que « Dans toutes les décisions qui concernent les enfants (...) l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale ». C'est à cette fin que notre majorité conduit l'ambition d'une ville à hauteur d'enfant. À cette hauteur, jusque-là, c'était respirer les gaz d'échappement et discuter avec les calandres, c'était choisir entre le risque d'accident et le risque de maladie. C'est à cette fin que la piétonnisation devant les écoles et les crèches, la végétalisation des cours et des aires de jeux sont engagées. C'est à cette fin que le 3<sup>e</sup> compte un Conseil d'Arrondissement des Enfants, pour que leurs voix portent. C'est à cette fin que LYEC s'associe à toutes les actions de mise à l'abri des mineurs en danger « sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion (...) de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune (...) » (art 2). En somme, c'est l'exercice de notre responsabilité collective : permettre à chacun.e de s'élever au-dessus de sa condition. À nous d'être à la hauteur.

Lyon en Commun 3<sup>e</sup> : Nouria Mahmoudi, Nicolas Planchon, Thibaud Roche, Martine Souvignet

## Groupe Socialiste, la gauche sociale et écologiste

### Faire de notre territoire un lieu handi-accueillant pour toutes et tous

La question du handicap doit être prise pleinement en mains, de manière à mieux vivre ensemble, à partager, à faire évoluer les regards. C'est le sens de notre action dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, où nous avons organisé une exposition «changeons

le regard», ainsi qu'une conférence très riche : «Regards croisés autour de la parentalité et du handicap », où témoignages et réflexions ont pu être échangés, en présence de parents d'enfants en situation de handicap. L'inclusion est l'affaire de chacun-e et doit être notre première priorité, pour que Lyon devienne un territoire handi-accueillant. Notre groupe s'y engage pleinement.

Amandine Barioz-Planche, Jacques Balandjian, Stéphanie Léger

## Non-inscrit

Le PCF et moi sommes engagés pour de meilleurs salaires dans de meilleures conditions de travail. Ranimons ensemble la question de la répartition des richesses ET du travail. Sur ces questions je suis à votre service :

[hugo.patouraux@mairie-lyon.fr](mailto:hugo.patouraux@mairie-lyon.fr)

Hugo Patouraux, Parti Communiste Français

## OPPOSITION

### Droite, Centre et Indépendants - Pour Lyon

La municipalité met en avant sa volonté de transformer Lyon en « une ville à hauteur d'enfants ». Cette intention est certes louable mais nous attirons votre attention sur la place des familles dans notre arrondissement car les chiffres décroissants du nombre d'enfants scolarisés dans le 3<sup>ème</sup> nous interpellent. Nos écoles publiques enregistrent en effet une baisse d'effectifs de 5% alors que ceux du privé sont stables sur la même période.

L'entretien des bâtiments des écoles relève de la compétence municipale. Si nous partageons le bien fondé de plans d'action tels que la piétonisation des abords des écoles ou encore les efforts de végétalisation, nous

sommes en revanche opposés à l'obsession de «dégenerer» les cours d'école.

Attention à ce que Lyon demeure une ville dans laquelle les familles se sentent bien plutôt que piégées par une idéologie à laquelle elles n'adhèreraient pas.

Nous resterons vigilants à ce que la municipalité soit bien au service de tous les Lyonnais et que leurs actions ne soient pas gangrenées par la « théorie du genre », la « cancel culture » ou autre « wokisme » qui viennent déconstruire notre passé et saboter l'héritage de tous ceux qui ont œuvré avant nous pour que nos écoles soient des lieux propices aux apprentissages. Ne nous trompons pas d'objectif sans quoi les familles continueront à bouder nos écoles et à se tourner vers des solutions alternatives.

Pour Le groupe « Droite, Centre et Indépendants » (Etienne Blanc, Béatrice de Montille, Thierry Ricard, Goveille Tandonnet) et le groupe « Pour Lyon » (Richard Brumm, Carole Burillon)

## Groupe Progressistes et Républicains Lyon

### Notre devoir est de défendre une ville pour tous.

Cette tribune est pour nous l'occasion de rappeler ce qui devrait être une évidence : les élus de Lyon sont les élus de tous les lyonnais.

S'il est important de défendre une ville à hauteur d'enfant, il faut la même exigence en termes d'aménagements pour l'ensemble de nos concitoyens. Or, il nous semble que ce n'est pas aujourd'hui le cas.

Définir des priorités ne se fait pas au détriment de la vision globale. Le bien être des enfants ne peut pas être dissocié de celui de leurs familles. C'est notre responsabilité d'élus.

Vos élus : Guy Corazzol, Georges Képénékian, Catherine Panassier

Contact :

[progressistes.republicains@gmail.com](mailto:progressistes.republicains@gmail.com)

# Bonne année 2022

